

Protocole d'Amitié

entre

La Ville de Nice – République Française

et

La Ville de Gdansk – République de Pologne

Jacques PEYRAT, Sénateur-Maire de Nice,

Pawel ADAMOWICZ, Maire de Gdansk,

en parfait accord déclarent,

aux termes de ce communiqué conjoint,

qu'ils encourageront la promotion de l'entente

et de l'amitié entre les deux Cités

par le biais d'une coopération

économique et commerciale,

et d'échanges dans les domaines de

la culture, l'art, le tourisme, l'éducation et les sports.

Les deux parties ont convenu d'établir

une coopération et des échanges amicaux,

destinés à poser les jalons pour de prochains liens de Jumelage.

Cette Lettre d'Intention est rédigée en français et en polonais

et signée à Gdansk, le

, par


Pawel ADAMOWICZ

Maire de Gdansk


Jacques PEYRAT

Sénateur-Maire de Nice